



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 MARS 2019**

Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :

- * **Approuve** le compte rendu de la séance du conseil municipal du 12 février 2019.

Vote unanime.

- * **Autorise** Madame le Maire à mettre en place un jury de personnes extérieures à l'école municipale de musique pour faire passer les examens de fin d'année aux élèves fréquentant l'école municipale de musique et à faire appel à un accompagnateur piano,
Autorise Madame le Maire à recruter des vacataires pour, d'une part, constituer les membres du jury habilités à faire passer lesdits examens et, d'autre part, accompagner les élèves au piano et à signer tous les documents nécessaires à cet effet,
Fixe le tarif horaire pour ces intervenants à 32 euros net.

Vote unanime.

- * **Adopte** le budget primitif de la ville de Thoiry pour l'exercice 2019.

- Fonctionnement : 7 962 109,00 €
- Investissement : 1 567 182,00 €

Vote unanime.

- * **Adopte** le budget primitif de la forêt communale pour l'exercice 2019.

- Fonctionnement : 45 051,00 €
- Investissement : 12 020,00 €

Vote unanime.

- * **Approuve** le maintien des taux d'impositions 2019 inchangés par rapport à 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12,36%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,10%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,16%

Vote unanime.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

* **Accepte** le versement des subventions Thoirysiennes et extérieures comme suit, pour l'exercice 2019 :

NOM DE L'ASSOCIATION	SECTEUR D'ACTIVITES	ELU REFERENT	MONTANS VERSES	REFERENT ANALYTIQUE
La Jeunesse de Fenières	Animation de la ville	M.GIOVANNONE	7 200,00 €	MANI
St Maurice en Fête	Animation de la ville	M.GIOVANNONE	7 200,00 €	MANI
Sous-total MANI			14 400,00 €	
Les voix du Conte	Animation de la ville	M.GIOVANNONE	13 000,00 €	CUL
Sous-total CULTURE			13 000,00 €	
Atelier Arts Créatifs	Culturel	M.GIOVANNONE	338,00 €	ASSOC
Echo du Reculet	Culturel	M.GIOVANNONE	5 628,00 €	ASSOC
Les Flutes de Trav'air	Culturel	M.GIOVANNONE	500,00 €	ASSOC
La Récré de Fenières	Culturel	M.GIOVANNONE	977,00 €	ASSOC
Jumelage Pfronten	Culturel	M.GIOVANNONE	172,00 €	ASSOC
Ecole de musique de Chevry	Culturel	M.GIOVANNONE	275,00 €	ASSOC
Sous-total ASSOC			7 890,00 €	
Accueil Gessien	Entraide sociale	C.BARRILLIET	5 400,00 €	SOC
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Entraide sociale	K.MARRON	2 552,00 €	POM
Animation Hôpital de Gex	Entraide sociale	C.BARRILLIET	300,00 €	SOC
Office National des Anciens Combattants (bleuets de France)	Entraide sociale	C. BARRILLIET	100,00 €	SOC
Croix Rouge	Entraide sociale	C. BARRILLIET	200,00 €	SOC
Association Dr Clown	Entraide sociale	C.BARRILLIET	100,00 €	SOC
Equipe Entraide du Pays de Gex	Entraide sociale	C.BARRILLIET	250,00 €	SOC
SEP Massif Jurassien	Entraide sociale	C.BARRILLIET	100,00 €	SOC
Sous-total ENTRAIDE SOCIALE			9 002,00 €	
Les Amis de Nardersans	Environnement	K.MARRON	548,00 €	ENV
AAPPMA	Environnement	K.MARRON	2 630,00 €	ENV
Société de Chasse	Environnement	K.MARRON	408,00 €	ENV
Association Connaissance de la Nature Jurassienne (ACNJ)	Environnement	K.MARRON	105,00 €	ENV
Sous-total ENVIRONNEMENT			3 691,00 €	

Avec assurance
MSP



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

Sou des Ecoles	Jeunesse/ Périscolaire	P. LABRANCHE	7 072,00 €	SCO	
Avenir Gessien Thoiry- Gymnastique	Sport	P. LABRANCHE	4 320,00 €	SCO	Gym 144 h*30
Sous-total SCOLAIRE			11 392,00 €		
Ain Est AthlétismeThoiry	Sport	K.MARRON	320,00 €	SPO	
Avenir Gessien Thoiry- Gymnastique	Sport	K.MARRON	6 128,00 €	SPO	
Football Sud Gessien	Sport	K.MARRON	2 529,00 €	SPO	
Judo Club St Genis	Sport	K.MARRON	845,00 €	SPO	
Pays de Gex Natation	Sport	K.MARRON	104,00 €	SPO	
Saint-Genis Badminton	Sport	K.MARRON	208,00 €	SPO	
Ski-Club Neige et Montagne	Sport	K.MARRON	4 631,00 €	SPO	Avec forfait ski
AS Péron	Sport	K.MARRON	1 200,00 €	SPO	
Sous-total SPORT			15 965,00 €		
Total			75 340,00 €		

Chapitre 65

Dont versés aux associations thoirysiennes 65 758,00 €
Dont versés aux associations extérieures 9 582,00 €

Centre Communal d'Action Sociale de la Ville	Entraide sociale	C. BARRILLIET	25 000,00 €	SOC
---	------------------	---------------	-------------	-----

Vote unanime sur les suffrages exprimés.

Conformément à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur LEGER, en tant que membre de l'association Les Amis de Nardersans, ne prend pas part au vote.

Monsieur GUIOTON, en tant que membre de l'association AAPPMA, ne prend pas part au vote.

Madame MARRON, en tant que membre de l'association Saint-Genis Badminton, ne prend pas part au vote.

* **Accepte** le versement d'une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2019 d'un montant de 25 000,00 euros.

Vote unanime.

* Dans le cadre de l'enseignement de la gymnastique dans les établissements scolaires de THOIRY, **Accepte** le versement d'une subvention au profit de l'Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry d'un montant de 2 340,00 euros conformément à la convention du 21 juin 2018.

Vote unanime.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

- * **Autorise** Madame le Maire à signer l'acte rétrocédant à la ville de Thoiry la concession concédée à Monsieur Briand TATFORD et Madame Hélène TATFORD, moyennant la somme de 78 euros correspondant au calcul découlant de l'article 30 du règlement municipal du cimetière de la ville de Thoiry, soit « *2/3 du prix initial multiplié par le nombre d'années restant/durée initiale* ».

Vote unanime.

- * **Autorise** Madame le Maire à signer la convention financière relative au déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex et la Ville de Thoiry.

Vote unanime.

- * **Approuve** la convention de mandat relative à la perception des droits d'inscriptions pour la Color'Thoiry 2019 et **Autorise** Madame le Maire à la signer.

Vote unanime.

- * **Approuve** le projet de convention portant sur la mise à disposition d'un local situé 8 rue des Mésanges au profit de la Société de Chasse de THOIRY et **Autorise** Madame le Maire à la signer.

Vote unanime.

- * **Approuve** la convention de partenariat tripartite entre l'association « Les voix du conte », la compagnie « Née au vent » et la Commune de Thoiry, et **Autorise** Madame le Maire à la signer.

Vote unanime.